

---

1104 Décret du 24 janvier 2013 portant assentiment à la Convention pour la création du Bureau européen des Radiocommunications, et annexes, faites à La Haye le 23 juin 1993 et l'Instrument amendant la Convention relative à la création du Bureau européen des radiocommunications, fait à Copenhague le 17 décembre 2002

(Moniteur n°72 du 11 mars 2013 p.14359)

Projet de décret n°440 (2012-2013)

Discussion et adoption : séance 23 janvier 2013, CRI n°8 (2012-2013)

---

## MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

[2013/29201]

**24 JANVIER 2013. — Décret portant assentiment à la Convention pour la création du Bureau européen des Radiocommunications, et annexes, faites à La Haye le 23 juin 1993 et l'Instrument amendant la Convention relative à la création du Bureau européen des radiocommunications, fait à Copenhague le 17 décembre 2002**

Le Parlement de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit :

**Article unique.** La Convention pour la création du Bureau européen des radiocommunications, et annexes, faites à La Haye le 23 juin 1993 et l'Instrument amendant la Convention relative à la création du Bureau européen des Radiocommunications, fait à Copenhague le 17 décembre 2002, sortiront leur plein et entier effet.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 24 janvier 2013.

Le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française,  
R. DEMOTTE

Le Vice-Président et Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique,  
J.-M. NOLLET

Le Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances et des Sports,  
A. ANTOINE

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur,  
J.-Cl. MARCOURT

La Ministre de la Jeunesse,  
Mme E. HUYTEBROECK

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des Chances,  
Mme F. LAANAN

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotions sociale,  
Mme M.-D. SIMONET

---

Note

*Session 2012-2013.*

*Documents du Parlement.* — Projet de décret, n° 440-1. — Rapport, n° 440-2.

*Compte-rendu intégral.* — Discussion et adoption. Séance du 23 janvier 2013.

---